



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le 02/06/2025

ID : 074-257401729-20250527-D2025_04_01-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 2025 04 01

Séance du mardi 27 mai 2025 à 18h15 à la CCG – Salle Les Morènes - 38 rue Georges de Mestral, 74160 ARCHAMPS

Présidente : METRAL Christelle
Date de première convocation : 15/05/2025
Annulation comité défaut quorum : 23/05/2025
Nouvelle convocation : 22/05/2025
Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 10
Pouvoirs : 1
Nombre de votants : 11

Pouvoir : Paul RANNARD donne son pouvoir à Jean-Louis MAGNIN

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, CLAUDE Josette, GILET Laurent, GILSON Fabrice, LAVOREL Joëlle, MAGNIN Jean-Louis, METRAL Christelle, SEVE François, VERDONNET Christian

Absents : AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, CHEVALIER Laurent, COTTET Danielle, MAGNIN Alban, MARTINEZ Julian, MIVELLE Laurent, MORETTON Yannick, PUGIN André, RANNARD Paul, SAUGE Pascal, SCHUFFENECKER Anthony.

Excusés : CHEVALIER Laurent, COTTET Danielle, MAGNIN Alban, MIVELLE Laurent, MORETTON Yannick, PUGIN André, RANNARD Paul, SAUGE Pascal, SCHUFFENECKER Anthony.

Monsieur BELMAS Jean-Pierre est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Objet : **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 4 MARS 2025**

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le comité syndical, par 10 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention, Monsieur Fabrice GILSON n'étant pas présent lors de la séance du 4 mars souhaitant s'abstenir,

Le comité syndical APPROUVE, le compte rendu du comité syndical du 4 mars 2025.

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre BELMAS



La Présidente,
Christelle METRAL